

Québec, le 8 mai 2009

Mesdames et Messieurs les Gestionnaires
de l'effectif scolaire
des commissions scolaires,

OBJET : Dépôts des bilans 3 du système Charlemagne de l'effectif scolaire jeune et adulte en formation générale et en formation professionnelle de l'année scolaire 2008-2009

La Direction générale du financement et de l'équipement a déposé, à la section *Productions* de son site Internet (www.mels.gouv.qc.ca/dgfe), les bilans 3 du système Charlemagne ainsi qu'un rapport sur les élèves non reconnus au financement au secteur de la FGJ pour l'année scolaire 2008-2009.

Pour accéder à ces bilans, vous devez vous identifier à l'aide du code d'utilisateur et du mot de passe qui vous ont été attribués, puis **sélectionner** « Listes du secteur de la FGJ (Commissions scolaires) » ou « Listes des secteurs de la FGA et de la FP (Commissions scolaires) » et ensuite **choisir** « Bilan 3 (Paramètres initiaux pour l'année scolaire 2008-2009) ». De plus, au secteur de la FGJ, vous trouverez le rapport intitulé « Élèves non reconnus au financement ».

Pour récupérer les bilans 3 du secteur des adultes en formation générale et du secteur de la formation professionnelle, vous devez par la suite sélectionner « Formation générale des adultes » ou « Formation professionnelle ».

Pour le secteur de la FGJ, nous tenons à vous informer que tout ajout ou modification au code de difficulté d'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage transmis à Charlemagne après le 17 avril dernier ne peut être retenu aux fins de financement par la DGFE à moins que cette transaction ne soit requise à la suite de l'émission tardive d'un code permanent ou reliée à des circonstances exceptionnelles dues au MELS.

...2

Vous constaterez des écarts entre le bilan 3 et la certification budgétaire qui a été transmise à vos services financiers à l'égard des éléments suivants :

- En FGJ, le nombre de places MELs-MSSS non occupées;
- En FGA, les données de la reconnaissance des acquis (enveloppe ouverte);
- En FP, les données de la reconnaissance des acquis et de compétences ainsi que celles touchant l'alternance travail études.

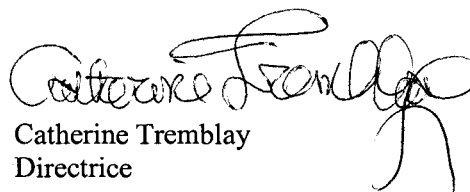
Quant à la mesure des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, le module de calcul n'est pas définitif.

Ces écarts seront corrigés lors du dépôt du bilan 4.

Pour tout renseignement additionnel, je vous invite à communiquer avec l'analyste responsable de votre dossier.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Direction des opérations financières
aux réseaux


Catherine Tremblay
Directrice

CT/JM/ns

- c. c. Responsables de l'effectif scolaire jeune en formation générale
Responsables de l'effectif scolaire adulte en formation générale
Responsables de l'effectif scolaire en formation professionnelle
Directrices régionales et directeurs régionaux
MM. Clément Larivière, directeur, DGSC
Simon Gignac, DGSC